

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

À la session extraordinaire du 14 décembre 2015

Étaient présents :

le maire

M. Robert Duteau

les conseillères et

conseillers:

Mme Sylvie Faille Mme Estelle Muzzi Mme Josyane Ledoux M. Jean-Louis Tinant M. Denis Robert

M. Daniel Garceau

formant quorum sous la présidence du maire.

Aussi présent, le Directeur général, secrétaire-trésorier, M. Daniel Striletsky.

Pensée

OUVERTURE DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE DU 14 DÉCEMBRE 2015.

LECTURE À HAUTE VOIX, PAR LE PRÉSIDENT, DE L'AVIS DE CONVOCATION DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE DU 14 DÉCEMBRE 2015 TEL QUE SIGNIFIÉ PAR LE SECRÉTAIRE-TRÉSORIER LE 14 DÉCEMBRE 2015 ET PORTANT SUR LE BUDGET; CONFIRMATION PAR TOUS LES CONSEILLERS PRÉSENTS D'AVOIR PRIS CONNAISSANCE QUE LES SUJETS SUIVANTS SERAIENT PRIS EN CONSIDÉRATION, SAVOIR :

- -Étude et adoption du budget pour l'année fiscale 2016
- -Établissement des taux variables de la taxe foncière 2016 (actuel = .75 et .85 du 100)
- -Établissement du taux de la taxe sur les ordures pour 2016 (actuel = 270.\$) sic
- -Établissement du taux de l'éclairage de la rue Pellerin pour 2016 (actuel = 24.\$ l'unité)
- -Établissement du taux des intérêts et frais d'administration pour 2016

(actuel= 10%)

- -Publication du sommaire du budget 2016 par la poste
- -Programme triennal d'immobilisation
- -Nomination du vérificateur pour l'exercice financier 2016
- -Adoption du règlement 95-9, Règlement augmentant le fonds de roulement

2383

-Résolution : Établir le salaire des élus



No de résolution ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

RÉSOLUTION 2015-295

Il est proposé par M. Daniel Garceau, appuyé par M. Jean-Louis Tinant et résolu à l'unanimité que soit adopté le budget 2016 de la municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle, pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2016 dont les revenus et dépenses sont de 3 364 308.00\$ sans amortissement.

RÉSOLUTION 2015-296

Il est proposé par Mme Sylvie Faille, appuyé par M. Daniel Garceau et résolu à l'unanimité que soit établie la taxe foncière à taux variable pour l'année 2016 comme suit :

Catégorie résiduelle (taux de base)	0,75 / 100\$ d'évaluation
Catégorie des immeubles non	0,85 / 100\$ d'évaluation
résidentiels	
Catégorie des immeubles industriels	0,85 / 100\$ d'évaluation
Catégorie des immeubles de six (6)	0,75 / 100\$ d'évaluation
logements et plus	*
Catégorie de terrains vagues desservis	0,75 / 100\$ d'évaluation
Catégorie des immeubles agricoles	0,75 / 100\$ d'évaluation
Catégorie des immeubles assujettis à la	0,85 / 100\$ d'évaluation
compensation tenant lieu de taxes	

RÉSOLUTION 2015-297

Il est proposé par M. Jean-Louis Tinant, appuyé par M. Denis Robert et résolu à l'unanimité que le taux à l'unité pour la collecte, le transport et l'élimination des ordures ménagères et des matières recyclables soit établi à 228.00\$ l'unité pour 2016.

RÉSOLUTION 2015-298

Il est proposé par Mme Josyane Ledoux, appuyé par M. Denis Robert et résolu à l'unanimité que soit établi le taux de la taxe spéciale pour l'éclairage de la rue Pellerin pour l'année fiscale 2016 à 24.00\$ l'unité.

RÉSOLUTION 2015-299

Il est proposé par Mme Estelle Muzzi, appuyé par M. Daniel Garceau et résolu à l'unanimité que soient établis le taux d'intérêt et les frais administratif pour arriérage de taxes municipales pour l'année fiscale 2016 à 10%.

RÉSOLUTION 2015-300

Il est proposé par M. Jean-Louis Tinant, appuyé par M. Denis Robert et résolu à l'unanimité que soit publié le sommaire du budget 2016 et envoyé en format circulaire par le Bureau de poste.

RÉSOLUTION 2015-301

Il est proposé par M. Daniel Garceau, appuyé par Mme Sylvie Faille et résolu à l'unanimité que soit adopté le programme triennal d'immobilisation de 2016, décrit en annexe.

RÉSOLUTION 2015-302

Il est proposé par Mme Sylvie Faille, appuyé par Mme Estelle Muzzi et résolu à l'unanimité que soit mandaté Michel Beaulieu CPA Inc., firme d'auditeur, pour l'exercice financier 2016 et les diverses redditions de comptes exigées par les ministères et organismes gouvernementaux.

RÉSOLUTION 2015-303

Il est proposé par M. Daniel Garceau, appuyé par M. Jean-Louis Tinant et résolu à l'unanimité que soit adopté le règlement 95-9, Règlement augmentant le fonds de roulement.



No de résolution ou annotation

upales - No 5614

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINT-BERNARD-DE-LACOLLE RÈGLEMENT NUMÉRO 95-9

Règlement modifiant le règlement numéro 95 règlement sur le fonds de roulement

ATTENDU QUE

L'article 1094 du chapitre V, titre XXVI du Code municipal du Québec, L.R.Q., C-27.1, permet à la Municipalité d'augmenter le montant du fonds de roulement;

règlement

La première modification du

ATTENDU QUE

numéro 95 était désignée par le règlement numéro 102, que la deuxième modification était désignée par le numéro 95-2; que la troisième modification était désignée par le numéro 95-3; que la quatrième modification était désignée par le numéro 95-4; que la cinquième modification était désignée par le numéro 95-5; que la sixième modification était désignée par

numéro 95-4; que la cinquième modification était désignée par le numéro 95-5; que la sixième modification était désignée par le numéro 95-6; que la septième modification était désignée par le numéro 95-7; que la huitième modification était désignée par le numéro 95-8; que la neuvième modification sera désignée par le

numéro 95-9;

ATTENDU QUE

Le Conseil municipal désire augmenter le fonds de roulement tenant compte du

surplus disponible;

ATTENDU QUE

Le conseiller M. Daniel Garceau a donné avis de motion du présent règlement à la session ordinaire du Conseil tenue le 7

décembre 2015;

ATTENDU QUE

Les prévisions budgétaires de l'exercice en cours (2015) sont équilibrées à 3 410 034.00\$ nous permettant de porter le fonds de roulement du budget à

682 007.00\$ (20%) du budget;

EN CONSÉQUENCE

Il est statué et ordonné par règlement du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-

de -Lacolle ce qui suit, savoir:

ARTICLE 1.0:

Qu'à l'article 1.0 du règlement numéro 95, le capital soit établi à 600,000.00\$ au lieu de 550,000.00\$ (montant inscrit suite à l'augmentation décrétée au règlement numéro 95-8).

2385



No de résolution ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

ARTICLE 2.0:

Que l'article 2.8 soit ajouté au règlement numéro 95

ARTICLE 2.8:

Que le Conseil est autorisé pour se procurer les deniers nécessaires à l'augmentation du fonds de roulement à s'approprier une partie du surplus accumulé soit du surplus libre du fonds d'administration et ce pour un montant de 50 000,00\$.

ARTICLE 3.0:

Le présent règlement numéro 95-9 entrera en vigueur conformément à la Loi.

ROBERT DUTEAU

MAIRE

DANIEL STRILETSKY

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Date de l'avis de motion: 7 décembre 2015 Date d'adoption: 14 décembre 2015

Date de promulgation: 15 décembre 2015

Date d'entrée en vigueur:

Copie vidimée:

RÉSOLUTION 2015-304

Il est proposé par M. Denis Robert, appuyé par M. Jean-Louis Tinant et résolu à l'unanimité que soient majorés de 2.5% les salaires bruts des élus.

Il est proposé par M. Daniel Garceau, appuyé par Mme Sylvie Faille et résolu à l'unanimité que soit levée la session extraordinaire du 14 décembre 2015.

M Robert Duteau

Maire

M. Daniel Striletsky

Directeur général, secrétaire-trésorier



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Lacolle

	P	ogramme Tiénn	Programme Tiénnal d'Immobilisations 2016	ons 2016			
Poste	Réalisations	Budget	Estimé	Budget	Budget	Budget	Budget
	2014	2014	2015-12-31	2015	2016	2017	2018
Ameublements autres							
Mobilier et équipement de bureau	6455	2000		2000	2000	2000	2000
Bureau Municipal			13146		35000	20000	
Garage municipal							200000
Caserne							
Chalet Centre Communautaire	5393		54996				
Bibliothèque							
Équipements Incendie	4951						
Camions incendie, répondants	205088	200000				250000	
Équipements transport	17887	30000	24715				
Camions transport			224960	200000			
Parc régional	19523	30000	142890	30000	22000	20000	20000
Équipements parc régional	17057		25361				
terrain pour revendre							
Réseau d'éclairage							
Chemins rues et ponts	490007	200000	233556	400000	200000	200000	400000
Autres Équipements							
Autres puits	23723	75000	115000	100000			
Autres Immoblisations	28099	30000		100000	00009		
Total	818183	870000	834624	835000	655000	825000	955000
Chemins 2014	Rang Saint-Andr	Rang Saint-Andre, 202 à Montee Guay	Guay				
Chemins 2015	Rang SaintGeorg	Rang SaintGeorges , 202 à Montee Dupuis	ee Dupuis				

Rang Saint-André, Montee Dupuis à Montee Henrysburg

Montée Glass

Chemins 2016 Chemins 2017 Chemins 2018